



PLAN D'OPERATIONS PAR PAYS

Pays : Burundi

Année de Planification : 2006

Table des matières

| | |
|---|----|
| Partie I : Aperçu général | 2 |
| 1. Protection, environnement opérationnel et socio-économique | 2 |
| 2. Buts opérationnels et possibilités pour les solutions durables | 3 |
| | |
| Partie II : Besoins complets et partenariat | 4 |
| 1. Résultats de la planification conjointe et gestion des lacunes identifiées | 4 |
| 2. Mise en œuvre des projets et co-opération | 5 |
| 3. Coopération au sein du Système des Nations Unies et avec d'autres agences | 6 |
| 4. Stratégies Multi annuelles | 6 |
| | |
| Partie III : Populations bénéficiaires et thèmes | 8 |
| A. Population bénéficiaires | 8 |
| 1. Population bénéficiaires # 1 | 9 |
| 2. Population bénéficiaires # 2 | 8 |
| 3. Population bénéficiaires # 3 | |
| | |
| B. Thèmes | 13 |
| 1. Thème # 1 : Reintegration des rapatriés Burundais | 13 |
| 2. Thème # 2 : Réinstallation dans un pays tiers | 14 |
| | |
| Partie IV : Management | |
| 1. Management objectives | 15 |
| 2. Justification for post requirements and administrative budgets | 15 |
| 3. Justification for 2006 Administrative Budgets | 17 |

PLAN D'OPERATIONS 2006 POUR LE BURUNDI

Partie I: Aperçu général

1. Protection, environnement opérationnel et socio-économique

Le recensement effectué par le HCR et le gouvernement en février 2005 indique que 1865 réfugiés de la République Démocratique du Congo (RDC) se trouvent à Gihinga et 5674 à Gasorwe. Le nombre de réfugiés urbains à Bujumbura s'élève à environ à 13.000 réfugiés assistés. Entre 2002 et 2004, il ya eu 230.000 réfugiés Burundais qui sont rentrés au Burundi.

En 2006, le programme sera essentiellement axé sur le rapatriement et la réintégration de quelques 150.000 Burundais pour la plupart en provenance de la Tanzanie, sur le rapatriement de 10.000 réfugiés congolais du Burundi au RDC, et sur la poursuite de l'assistance aux réfugiés congolais qui seront restés au Burundi.

Le processus de transition entamé depuis 2001 suite aux accords d'Arusha devrait se conclure au Burundi à la mi-2005 par des élections présidentielles et l'instauration d'un gouvernement élu. Si ce processus se déroule sans entrave, on pourrait assister en 2005 à une intensification du mouvement de retour des rapatriés particulièrement dans le troisième trimestre de l'année coïncidant avec la fin de l'année scolaire et de la saison des pluies.

Il faut cependant signaler que le processus de transition au Burundi demeure fragile et peut à tout moment être brisé ou retardé par les mésententes entre les partis politiques et par les attaques du groupe rebelle armé FNL non signataire des accords de paix. L'annonce en février 2005 par le FNL de son intention de négocier avec le gouvernement de transition contribuera à une meilleure stabilité de la situation au Burundi.

La présence depuis mai 2004 de l'Office des Nations Unies au Burundi (ONUB), le déploiement des contingents militaires Onusiens dans une grande partie du pays, l'appui de l'ONUB au gouvernement dans la formation de la police, dans le désarmement, la démobilisation et la réintégrations dans ex-combattants sont également des gages importants de retour vers la paix et la stabilité au Burundi.

C'est dans ce contexte que le HCR va continuer en 2006 à apporter son assistance et sa protection aux réfugiés et demandeurs d'asile au Burundi. La majorité des réfugiés présents au Burundi sont originaires du Congo RDC et qui en sont partis depuis les événements de Mai Juin 2004 à Bukavu. Depuis l'attaque sur les réfugiés congolais de Gatumba en octobre 2004, le HCR et le Gouvernement du Burundi travaillent de façon solidaire pour renforcer la sécurité des réfugiés. Ceci s'est traduit par le transfert des réfugiés vers le site de Gihinga, situé au centre du pays, loin de la frontière, par la mise en place de dispositifs de sécurité dans les camps et de systèmes d'alerte précoce dans le pays. La transition politique en cours en RDC pourrait se conclure en juin 2005 par des élections présidentielles et par l'avènement d'une situation qui permettrait le retour au pays en 2006 de quelques 10 000 réfugiés congolais installés au Burundi.

En 2004 et 2005, des progrès considérables ont été enregistrés dans les activités de réintégration en faveur des rapatriés et des sinistrés au Burundi. En effet la synergie entre les agences des Nations Unies, les ONGs, et le Gouvernement ont permis le démarrage de vastes chantiers de construction de maisons, d'écoles, de centres de santé et de route dans le pays. Le HCR a apporté un appui remarquable au ministère des 3R et à la CNRS dans leur mission de coordination des activités de réintégration et de résolution des conflits et litiges sur les terres.

La Cellule Inter-Agence de Réinsertion (CIR) a joué un grand rôle en 2005 dans la coordination inter-agence des activités de réintégration, surtout dans le secteur de l'habitat.

Des efforts notables ont été faits en 2004 et 2005 dans le suivi des rapatriés et dans la consolidation de la paix et la résolution des conflits par le personnel du HCR, et les ONGs partenaires actives dans le domaine des droits de l'homme.

Le HCR continuera en 2006 de consolider les activités de reconstruction du pays en étroite collaboration avec le gouvernement, les agences du SNU, les ONGs et tous les autres intervenants dans le programme de réintégration, et ce conformément à la stratégie des 4Rs du HCR. Le rôle de la CIR est de coordonner les interventions des différentes agences et ONGs dans le domaine de la réinsertion des rapatriés. Chacun joue son rôle et le HCR se retirera au moment opportun.

Le HCR poursuivra son soutien au gouvernement pour que le projet de loi nationale sur les réfugiés élaboré en 2005 soit promulgué par le parlement.

2. Buts Opérationnels et possibilités pour les solutions durables

Les buts opérationnels du HCR au Burundi en 2006 seront:

- Assurer la protection internationale des réfugiés qui seront encore au Burundi en mettant l'accent sur leur sécurité physique, leur bien être matériel, l'équilibre du genre, les enfants, la lutte contre le SIDA et la protection de l'environnement en collaboration étroite avec le gouvernement et les communautés d'accueil.
- Faciliter le rapatriement et consolider la réintégration socio-économique des rapatriés et sinistres conformément à la stratégie des 4Rs du HCR en insistant sur la coordination et sur les projets à impact rapide.
- Renforcer le partenariat et les complémentarités entre le HCR et les autres intervenants, en particulier les ONGs, les Agences du SNU, en vue d'atteindre les objectifs fixés dans le programme de réintégration en 2006, et appuyer le gouvernement à assumer son rôle dans la coordination des activités et dans la résolution des conflits.
- Optimiser la gestion et la mise en œuvre du programme des réfugiés en mettant l'accent sur les buts opérationnels et les politiques fixés, les règles et les procédures des opérateurs.
- Continuer à donner une priorité à une conduite éthique du personnel humanitaire basée sur le code de conduite du HCR ou de l'ONU.
- Renforcer les capacités opérationnelles du gouvernement de façon à ce qu'il puisse institutionnaliser et mettre en œuvre la loi nationale sur les réfugiés par des activités gouvernementales de réception, enregistrement, documentation, prévention d'arrestations arbitraires. Le projet de loi sur les réfugiés existe, il a déjà fait l'objet d'un séminaire de validation et il est sujet à des discussions entre le Ministère de la sécurité publique et celui de l'intérieur.
- Continuer à appuyer le Gouvernement en vue de recevoir l'appui de l'ONUB dans le cadre du respect du caractère civil et humanitaire des camps.

- Protéger les femmes contre toute forme de violence.
- Protéger l'environnement par des campagnes de sensibilisation/éducation des populations et par la recherche de sources d'énergie domestiques de substitution au bois, et par des activités de reboisement.
- Relations Extérieures : Faire une large diffusion des activités de réintégration et d'assistance aux réfugiés du HCR auprès du public, de la société civile, et des donateurs.

Partie II: Ensemble des Besoins et Partenariat

1. Résultats de la planification conjointe et gestion des lacunes identifiées

Le programme 2006 mettra un accent particulier sur le partenariat avec les ONG et les Agences des Nations Unies. Ces partenaires ont été étroitement associés à la planification des besoins et à l'identification des lacunes de 2006 lors de l'atelier du 16 et 17 Février 2005 organisé sur ce sujet à Bujumbura. Le HCR renforcera en 2006 la coordination et la collaboration avec toutes les ONGs et Agences intervenant dans le programme et sollicitera leur contribution financière et matérielle.

Lors du séminaire sur la planification conjointe, une évaluation quantitative et qualitative des besoins a été effectuée et les objectifs de 2006 ont été revus dans les détails.

Le plan des opérations 2006 s'inspire essentiellement du Plan Multi Annuel des Opérations de rapatriement et de réintégration élaboré en 2004 et mis à jour en Janvier 2005, et tient compte des standards et indicateurs du HCR en matière d'assistance humanitaire. Les données issues de l'évaluation conjointe des besoins tiennent compte du mandat du HCR ainsi que des priorités des partenaires et du gouvernement Burundais.

Le plan des opérations 2006 cherche à identifier et à mettre en exergue les énormes besoins des populations rapatriées, déplacées, et réfugiées au Burundi.

Le processus d'évaluation de ces besoins a impliqué les communautés elles-mêmes, les partenaires opérationnels, le gouvernement, et les Agences des Nations Unies.

Une évaluation exhaustive effectuée lors du séminaire a montré que les besoins des 150,000 rapatriés de 2006 et des 48,000 réfugiés seront de 50 millions de dollars Américains.

Ce montant qui comprend les besoins dans les principaux secteurs de la réintégration, que sont l'habitat, les écoles, les centres de santé, la protection, le transport, la lutte contre le Sida et les activités d'autosuffisance couvre aussi les besoins des 380,000 rapatriés arrivés avant 2006. Les vivres fournis par le PAM ne sont pas encore pris en compte dans ce montant.

a) Contributions du gouvernement hôte, des réfugiés et des communautés locales

Le gouvernement contribuera par la mise à disposition des sites pour les réfugiés, et des ressources naturelles telles les sources d'eau, le bois de chauffe, et assure la gestion de la sécurité physique des réfugiés et du personnel humanitaire.

b) Contributions financières des partenaires

A la date d'aujourd'hui, aucun partenaire n'a promis de contribuer à ce budget. Cependant il se pourrait que certains partenaires qui ont contribué les années passées à nos programmes, décident

de contribuer à l'approche de l'année 2006. Dans la mise en œuvre des différents MOUs, certaines agences sœurs des Nations Unies ont donné leur accord pour la poursuite de leurs activités en 2006 mais ne sont pas en mesure à ce stade de donner une estimation financière de leur contribution en 2006.

| | | |
|--------------------------------|--|------------|
| Budget basé sur les besoins | Total (en US \$) | 50,000,000 |
| Contribution approximative de: | HCR | 24,000,000 |
| | Partenaires Opérationnels | |
| | Partenaires d'exécution | |
| | Besoins non-couverts (santé, éducation et habitat insuffisamment couverts) | 26,000,000 |

2. Mise en oeuvre des projets et co-opération

a) Mise en œuvre et stratégie de coordination

En 2006 la répartition des tâches et des responsabilités sera comme suit:

- Le Gouvernement du Burundi à travers le Ministère de l'Intérieur et du Ministère des 3R/CNRS sera responsable de la sécurité des réfugiés d'une part, et de la coordination des activités d'accueil et de réintégration des rapatriés.
- Le PAM sera responsable de l'alimentation des réfugiés sur site et des rapatriés.
- L'OMS, l'UNICEF, l'UNFPA et le HCR assisteront le système national de santé dans la prise en charge médicale des rapatriés, dans la lutte contre le SIDA, et dans l'éducation des enfants.
- La FAO et le HCR assisteront les rapatriés dans l'encadrement et la fourniture d'intrants agricoles.
- La CIR (Cellule Inter Agence de Coordination), coordonnera les activités de réintégration dans le cadre de la politique des 4Rs.
- En marge de ces agences, le PNUD, la Banque Mondiale, l'ONUB, la BMZ et la coopérative Belge exécutent des projets d'appui communautaire au profit des populations sinistrées.

b) Autres partenaires à responsabilités sectorielles dans chaque camp et zone urbaine:

| <u>ONG</u> | <u>Province d'Intervention</u> | <u>Responsabilités</u> |
|---|---------------------------------------|--|
| GTZ/BMZ (Deutsche Gesellschaft Fur Technische Zusammenarbeit) | Toutes les Provinces | Transport/Logistique Abris, Ecole, Reboisement |
| CNRS (Commission Nationale de Réintégration des Sinistrés) | Toutes les Provinces du Burundi | Transport/Logistique Abris, Ecole Reboisement |
| Ministère de l'Intérieur (PAFE) | Toutes les Provinces du Burundi | Octroi des cartes d'Identité aux réfugiés Détermination des statuts |
| ARP (Austrian Relief Programme) | Muyinga, Kirundo | Ecole, abris, reboisement |

| | | |
|--|--|---|
| CISV (Comunita Integro Servizio Voluntariata) | Karuzi, Ngozi, Kayanza | Abris, Ecole, agriculture, centre de santé, Reboisement |
| Ligue Iteka | Bururi, Cankuzo, Gitega, Kirundo, Karuzi, Makamba, Muyinga, Ruyigi, Rutana | Clinique juridique et Monitoring des rapatriés |
| ACCORD(African Centre for the Constructive Resolution of Disputes) | Ruyigi, Bururi, Makamba | Clinique juridique mobile |
| ACRC (African Community Ressource Center) | Makamba, Rutana | Activités Génératrices de revenus Agriculture |
| IRC (International Rescue Committee) | Ruyigi, Makamba, Muyinga | Suivi des enfants non accompagnés/réunification familiale |
| World Vision | Muyinga | Construction Ecoles et centres de santé |
| AFJ (Association des Femmes Juristes) | Muyinga, Kirundo, Ruyigi | Clinique juridique |
| CARITAS Belgique | Ruyigi | Construction d'abris |
| CADI (Centre pour l'autosuffisance et développement Intégré) | Ruyigi | Centres de Santé, abris |
| AHA (African Humanitarian Action) | Cankuzo, Makamba, Muyinga, Rutana, Ruyigi, Gitega | Assurer les soins de santé aux rapatriés et gestion du camp de Gasorwe |
| WOI (World Outreach International) | Ruyigi, Cankuzo | Abris, écoles, ponts, reboisement. |
| COPEP (Conseil pour l'Education et le Développement) | Cankuzo | Abris, écoles, Reboisement |
| Maison Shalom | Ruyigi | Reboisement, activités génératrices de revenus |
| IMC (International Medical Corps) | Mwaro | Assurer les soins de santé aux réfugiés de Gihinga. |
| NRC (Norwegian Refugee Council) | Mwaro | Gestion du camp, eau et assainissement, école, Centre de santé de Gihinga |
| JRS (Jesuit Relief Services) | Bujumbura Mairie | Assurer les soins de santé aux réfugiés urbains, l'éducation des réfugiés urbains activités génératrices de revenus . |
| ACF (Action Contre la Faim) France | Ruyigi | Production agricole, Activités génératrices de revenus |
| Solidarité | Cankuzo | Adduction d'eau, abris, production agricole, reboisement |
| Handicap International Belgique | Toutes les provinces | Traitement des rapatriés handicapés physiques et mentaux. |

Par le biais d'ateliers de planification conjointe, le HCR renforcera en 2006 la participation de ses partenaires et du gouvernement dans l'évaluation des besoins et la recherche de solutions durables pour les réfugiés et les rapatriés. Le HCR encouragera les partenaires à s'approprier progressivement les projets et à contribuer dans leur mise en œuvre avec leurs propres ressources. Le HCR continuera à développer les capacités des partenaires et du gouvernement à travers des activités de formations dans la protection internationale et dans la gestion des programmes des réfugiés.

3. Coopération au sein du Système des Nations Unies et avec d'autres agences:

Dans le cadre du groupe de Comité Inter agence de Coordination (CIC), du Groupe de Contact, et du CIR (Comité inter agence de Réintégration), le HCR continuera à partager avec les agences des Nations Unies et les ONGs les informations concernant les réfugiés et les rapatriés en vue de bénéficier de leur programme dans le Pays.

Le HCR continuera à maintenir de bonnes relations de travail avec le PAM en vue de perpétuer l'approvisionnement en vivres des réfugiés et des rapatriés et plaidera pour que la ration du paquet retour passe de 3 à 6 mois.

Dans le cadre de la réintégration des rapatriés et à travers les Lettres d'Entente signées avec l'OMS l'UNICEF, et l'UNFPA dans les secteurs de la santé et de l'éducation, avec la FAO pour l'agriculture, le HCR incitera ces agences à prendre le rôle de leader et à contribuer activement dans l'assistance aux rapatriés, déplacés et sinistrés. La coopération technique avec l'UNFPA, l'UNIFEM, et l'ONUSIDA sera intensifiée dans la lutte contre le SIDA.

Les donateurs représentés au Burundi seront régulièrement informés de nos activités d'assistance aux réfugiés et de réintégrations des rapatriés.

4. Stratégies Pluri-annuelles

Le plan Multi années des Opérations de 2004 à 2007 planifiait le rapatriement de 400,000 réfugiés Burundais sur les 4 années. 90,000 Burundais ont été rapatriés en 2004. Le HCR Burundi planifie de rapatrier 150,000 réfugiés en 2005 si le processus de paix se poursuit normalement et 150,000 autres réfugiés en 2006 dont 100,000 proviendraient des camps et 50,000 des villages. Avec la l'éventualité que le processus électoral au Burundi prenne fin en Août 2005, il est possible qu'un retour massif des Burundais de Tanzanie se produise juste après les élections. Le plan pluri-annuel des Opérations et le plan de contingence ont donc été révisés et mis à jour pour tenir compte de ces nouvelles données.

Avec les retours spontanés de réfugiés de 1972 de ces derniers mois, les conflits sur les terres s'intensifient dans les provinces sud de Makamba et de Bururi. Ce problème foncier continuera à croître dans les mois à venir à mesure que les réfugiés de 1972 rentrent au pays. Pour faire face au manque de terre et prévenir ces conflits, le Gouvernement envisage une réforme foncière qui privilégie la création de villages à l'habitat dispersé en milieu rural.

Pour sa part, le HCR continuera à mettre l'accent sur la construction des abris, des écoles, des centres de santé, sur les activités génératrices de revenus non-agricoles, et les petits projets à impact rapide en faveur des rapatriés.

Le désengagement progressif du HCR pourrait être envisagé en 2007 et 2008 avec des efforts particuliers pour assurer la relève par les Agences de développement. En ce qui concerne les réfugiés congolais au Burundi, le HCR envisagera leur rapatriement en 2007.

Partie III: Populations Bénéficiaires et thèmes

A. Populations bénéficiaires

Population bénéficiaire # 1:

Les réfugiés Congolais du camp de Gasorwe dans la province de Muyinga et de Gihinga dans la province de Mwaro.

a. Nombre et caractéristiques des bénéficiaires:

Le recensement des réfugiés entrepris en février 2005 dans les camps de Gasorwe et Gihinga a donné les chiffres respectifs de 5,674 et 1,865.

La population de Gasorwe est composée de 55% de femmes et 45% d'hommes. Les enfants de 6 à 15 ans représentent 32% de la population avec 44% de garçons et 56% de filles. S'il n'y a pas d'afflux entre temps ce nombre de réfugiés restera stable en 2006. Ce sont essentiellement des paysans qui n'ont pas accès à la terre pour l'agriculture et dépendent exclusivement de l'assistance alimentaire et multisectorielle des Nations unies.

La population de Gihinga est quant à elle composée 48% d'hommes et de 52% de femmes. Les enfants de 5 à 17 ans constituent 35% de la population avec 57% de filles et 43% de garçons. Ces réfugiés ont tous été transférés sur ce nouveau site à partir des centres de transit de Gatumba, et de Karurama suite au massacre de Gatumba en août 2004. Ils sont en majorité des « Banyamulenges » d'origine rurale et ne disposent pas de terres pour l'agriculture.

b. Principaux sites et types d'habitat :

Les réfugiés Congolais de Gasorwe résident dans le camp de Gasorwe situé dans la province de Muyinga depuis 2002. Ils habitent dans des maisons construites en semi dur avec des briques adobe.

L'habitat des réfugiés congolais de Gihinga est très précaire, ils habitent dans des maisonnettes en bâches plastiques et en tôles de zinc. Les latrines, les centres de distribution, les salles de classe sont en tôles de zinc (murs et toitures). Une citerne et 2 bladders de 6000 m³ approvisionnent la population en eau potable à raison de 16 litres par personne par jour.

c. Hypothèses et Contraintes:

Si les conditions sécuritaires, sociales et économiques deviennent stables en RDC en 2006, le HCR envisage de faciliter le rapatriement de 10.000 réfugiés Congolais parmi les 48,000 réfugiés Congolais vivant au Burundi. Le HCR continuera à prodiguer son assistance en 2006 aux 38.000 réfugiés Congolais qui auront opté de resté au Burundi .

En 2004, des efforts considérables ont été consentis pour améliorer les conditions de vie dans le camp de Gasorwe, sur les 1500 abris qui devaient être construits pour abriter toute la population, 1254 maisonnettes ont été construites. Les fondations de 246 maisonnettes seront comblées en 2005. Il est prévu de construire 284 douches en 2005 et 12 nouvelles latrines en 2006.

L'entretien des structures existantes se poursuivra en 2006 avec un accent particulier sur les activités génératrices de revenus, les activités culturelles et récréatives et la formation aux métiers.

Le HCR agrandira le site et améliorera les conditions de vie dans le camp de Gihinga en vue d'un transfert progressif des réfugiés urbains vers ce site qui a une capacité d'accueil de 4,500 réfugiés. A Gihinga il y a actuellement 288 maisonnettes précaires, 298 latrines familiales, 36 latrines collectives, 68 douches familiales, 24 fosses à ordures, un système d'adduction d'eau et une citerne pour couvrir les besoins en eau potable à raison de 16,5 litres par personne par jour, une école primaire, et un hangar qui sert de centre de santé temporaire.

Il est prévu de construire une école primaire en semi dur, d'entretenir les maisons existantes en 2005 et d'en construire 200 nouvelles pour les prochains réfugiés transférés de Bujumbura.

En 2006 il est envisagé de construire un centre de santé en dur, une école secondaire que fréquenteront plus de 300 élèves, de renforcer le système d'approvisionnement en eau, d'entretenir les abris et les latrines.

Les activités traditionnelles de lutte contre le SIDA, et les violences basées sur le genre seront intensifiées pour les réfugiés congolais.

d. Projet relatif à cette population bénéficiaire

06/AB/BDI/CM/270: Soins et Entretien des réfugiés Congolais au Burundi.
Montant : USD1,500,000.

Population # 2: Rapatriement et réintégration des réfugiés Burundais

a. Nombre et caractéristiques des bénéficiaires

A la fin de l'année 2004, le nombre total de rapatriés burundais était d'environ 230,000.

A ce chiffre il faudra ajouter 150,000 qui seront rapatriés en 2005. Soit un total de 380,000 Burundais qui seront rapatriés au 1^{er} Janvier 2006.

Cette population de rapatriés est constituée approximativement de 49,5% de femmes et 50,5% d'hommes avec 55% d'enfants de moins de 17 ans. Ils sont en majorité d'origine rurale.

Le nombre total de déplacés internes au Burundi est estimé 90,000 en 2005. Ce qui veut dire qu'environ 50,000 déplacés internes ont regagné leur colline d'origine en 2004.

Le HCR prévoit d'assister 10 à 15% des déplacés internes et autres indigents retournés dans les mêmes collines que les rapatriés.

Avec l'insuffisance des terres au Burundi, tous les rapatriés n'auront pas accès aux surfaces cultivables. Le HCR développera en 2006 le secteur des activités génératrices de revenus non agricoles et les projets à impact rapide pour faciliter l'intégration d'un grand nombre de rapatriés.

b. Principaux sites et types d'habitat :

Les principales provinces de retour au Burundi sont les provinces Muyinga, Kirundo, Kayanza, Ngozi, Karuzi, Ruyigi, Cankuzo, Gitega, Makamba, Rutana et Bururi. Les rapatriés sont assistés dans la construction d'un abri en brique adobe de 5m sur 7m contenant deux chambres, un salon, couverte de tôle de zinc et une latrines. Les rapatriés s'organisent pour construire eux-mêmes leur maison avec l'encadrement technique des ONG et du personnel technique du HCR. Le ciment, les tôles, et les clous sont fournis par le HCR aux rapatriés. Les rapatriés vulnérables bénéficient de l'appui de la communauté pour construire leur abri.

c. Hypothèses et Contraintes:

Les préalables à la poursuite des activités de rapatriement et de réintégration des Burundais sont:

- La poursuite sans entrave du processus de paix en cours et le respect des échéances électorales.
- La tenue d'élections transparentes et démocratiques en 2005.
- L'amélioration de la sécurité dans le pays.
- Une stabilité politique post électorale soutenue et durable.
- la disponibilité à temps de ressources financières pour assister les sinistrés.

Si toutes ces conditions sont remplies, le HCR et ses partenaires poursuivront en 2006 leurs activités telles que la construction des abris, des écoles, des centres de santé, en mettant l'accent sur les activités génératrices de revenus non agricoles et sur les Projets à Impact Rapide.

Dans le secteur de l'habitat, il est sorti lors de l'évaluation conjointe des besoins indique qu'entre 2002 et 2005, il aurait fallu construire 76,000 abris. Le HCR en a construit 8000 de 2002 à 2004. Nous prévoyons d'en construire 24,000 en 2005 et 18,000 en 2006. Il restera un déficit de 26,000 abris qui ne sera pas couvert en 2006. Un abri coûte environ 416 USD.

Dans le secteur des écoles, l'UNICEF évalue le déficit actuel en classes pour couvrir les besoins de la population dans les principales zones de retour à 5,000 salles de classe. Le HCR envisage d'en construire 300 en 2005 et 200 en 2006. Il restera un déficit non couvert de 4500 salles de classe en 2006.

En ce qui concerne la santé, le nombre de CDS à réhabiliter est estimé à 200 dans les zones de retour. Le HCR envisage d'en réhabiliter 19 en 2005 et 10 en 2006. Il restera un déficit non couvert de 171 CDS à réhabiliter.

Dans le secteur de l'eau les besoins restent énormes, surtout au niveau de l'approvisionnement en eau potable des écoles et des centres de santé.

Le nombre de source à réhabiliter dans les provinces de Muyinga, Karuzi, Ngozi, Kayanza et Kirundo est estimée à 4493.

Dans les provinces de Ruyigi et Cankuzo il y a 652 sources à réhabiliter, 768 sources à aménager, 41 adductions d'eau à réhabiliter, 33 adductions d'eau à construire et 30 pompes à réhabiliter.

En 2005 le HCR envisage d'aménager 40 Sources d'eau dans les régions de Cankuzo avec l'ONG Solidarités. Le HCR prévoit aussi dans la province de Ruyigi la construction de deux adductions d'eau et à Muyinga, de 4 puits cuvelés, et une source à aménager.

En 2006 le HCR envisage la réhabilitation de 20 sources dans les provinces de Ruyigi et Muyinga. Il restera plus de 4000 sources à réhabiliter dans les provinces de retours des rapatriés en 2006 pour lesquels rien n'est prévu.

Le Burundi se place au deuxième rang des pays d'Afrique Centrale touchés par l'épidémie du VIH SIDA, avec une séroprévalence en zone urbaine avoisinant les 10 %, et un taux croissant dans les autres zones. La féminisation de la pauvreté, la fréquence des phénomènes de violences sexuelles, le fait que les femmes soient défavorisées en matière de scolarisation, de formation, d'accès aux ressources, les rend particulièrement vulnérables au VIH/SIDA.

La lutte contre le VIH/SIDA est assez bien coordonnée au niveau national avec des actions développées à tous les niveaux de décision, jusqu'au niveau local, par le Programme National de Lutte contre le VIH. Cependant des problèmes réels se posent en matière de prise en charge des personnes vivant avec le VIH, faute de moyens suffisants pour mettre à disposition du plus grand nombre les anti-rétroviraux et la prise en charge psychosociale nécessaire. Ajouté à cela une grande stigmatisation des personnes vivant avec le VIH.

La situation des populations gérées par le HCR, réfugiés, rapatriés, autres personnes sinistrées, a besoin d'être évaluée au regard de la pandémie. En 2005, cette évaluation pourrait se faire, au moyen de discussions, d'échanges et d'enquêtes, permettant d'établir un état réel de ces populations en matière de VIH/SIDA et d'organiser à moyen ou long terme, un programme mieux adapté, qui sera poursuivi en 2006.

Les activités s'axeront autant sur la prévention, avec la poursuite de la distribution de préservatifs et de brochures explicatives et des actions d'I.E.C. que sur d'autres actions de lutte contre la progression de la pandémie, dirigées vers tous les groupes cibles (femmes, jeunes, etc.), avec des stratégies nouvelles visant un changement réel de comportement et des rapports sexuels à moindres risques.

Des actions spécifiques seront intensifiées pour lutter contre les infections sexuellement transmissibles, les rapports sexuels précoces et les violences sexuelles et sexistes.

Toutes les activités de sensibilisation, prévention, d'incitation au dépistage volontaire, à la réduction des risques, seront complétées par des actions de soins et prise en charge psychosociale des personnes vivant avec le VIH : il s'agira de faciliter la vie quotidienne des PVVIH, de rechercher l'accès à des anti-rétroviraux, en tentant de les insérer dans les programmes nationaux de lutte contre le VIH de lutte contre la transmission mère enfant pour ce qui concerne les femmes enceintes.

Des actions spécifiques seront priorisées pour faciliter l'éducation, la formation, et l'insertion des femmes, et par là-même lutter contre leur vulnérabilité au VIH/SIDA. De même qu'un effort sera fait pour lutter contre la discrimination au regard du VIH au sein des communautés.

Des stratégies adaptées à la réussite de ce programme seront mises en place, en coordination avec le programme national de lutte contre le VIH, les autres agences onusiennes et organisations non gouvernementales oeuvrant dans ce domaine, sans oublier la participation communautaire, indispensable à la bonne marche de ce programme.

Des efforts seront faits pour renforcer les capacités des personnels de santé en la matière et les former en conséquence.

Des actions seront menées pour améliorer la prise en charge des personnels du HCR en matière de VIH/SIDA, dans le cadre du programme ONUSIDA.

L'intégration de l'approche genre dans les programmes permet de prendre en compte autant les intérêts de l'homme que de la femme, d'assurer l'équilibre, mais surtout de mieux répondre aux besoins spécifiques des femmes et des filles en matière de santé, d'éducation, de sécurité individuelle, de droit, et de participation socio-économique.

Malgré une avancée significative dans le domaine du droit des femmes au Burundi, beaucoup reste à faire dans le domaine de la promotion et de la protection des droits des femmes pour éliminer les inégalités.

En 2006, Le HCR veillera à :

- L'égalité d'accès des hommes et femmes réfugiés et rapatriés aux programmes d'assistance et de protection mis en place, et leur participation à toutes les phases des projets, depuis la planification jusqu'à l'évaluation des projets.
- L'assurance d'une protection efficace aux femmes en vue d'éviter leur exploitation.
- Maintenir un équilibre entre les genres dans les systèmes de distribution.
- Informer les femmes et les hommes de leurs droits et sensibiliser les hommes aux droits des femmes.
- Appliquer les 5 recommandations du Haut commissaire.
- Respecter l'équité dans la répartition des personnels.
- Favoriser l'éducation des filles et l'accès des femmes à l'éducation, la formation.
- L'accès des femmes aux activités d'insertion et d'intégration sera favorisé.

La situation des réfugiés et rapatriés du Burundi est particulière. Ce pays sortant de guerre, les personnes victimes de cette violence, sont atteintes de traumatismes plus ou moins graves, tant physiques que mentaux. Les séquelles sont là avec un fort taux de familles disloquées, personnes handicapées physiques, amputées, souffrant de troubles neurologiques, mentaux, de maladies chroniques, aux besoins spécifiques.

Le HCR commencera en 2005 la prise en charge de ces personnes aux besoins spécifiques, en leur accordant une attention particulière, avec un accent qui sera mis sur leur éducation, formation et insertion sociale. Cette action sera poursuivie en 2006 :

- Prise en charge des soins et appareillage des personnes handicapées physiques et mentales (appareillage, soins, orthopédie).
- Education, formation, insertion.
- Prise en charge psychologique et services de santé mentale. (écoute, soutien, médication, orientation).

La protection de l'environnement est une nécessité incontournable de nos jours car l'avenir de notre planète en dépend. Au Burundi, après dix années de guerre civile au cours desquelles l'environnement a été détruit et n'a connu aucun entretien, il est impératif d'essayer de relancer sa protection et son amélioration.

Avec le retour massif des personnes déplacées et celui des rapatriés, le gouvernement Burundais et la Communauté Internationale ont une opportunité pour changer certaines pratiques qui auront certainement un impact considérable sur l'environnement. La contribution du HCR sur la protection de l'environnement pendant la phase de réintégration au Burundi se focalisera sur les points suivants :

- L'économie d'énergie : La déforestation pour l'obtention de terres cultivables, pour la construction des maisons, pour le bois de chauffe, la cuisson des briques, les feux de brousse sont malheureusement une réalité au Burundi. Le HCR fera de sorte que dans ses programmes une technologie d'économie d'énergie facilement applicable dans le pays soit vulgarisée :
- Construction avec des matériaux locaux efficaces mais peu coûteux, de fourneaux et de réchauds à pétrole pour la cuisson alimentaire consommant 30% seulement de l'énergie des méthodes traditionnelles de cuisson.
- En important des machines presse-briques pour la fabrication des briques en terre stabilisée, le HCR évitera l'utilisation des briques cuites pour la réhabilitation et la reconstruction des infrastructures. Une grande économie en bois de chauffe sera ainsi réalisée.
- Les Centres de transit seront équipés en foyers améliorés très économiques en énergie.

L'aménagement des terres : La majeure partie du territoire burundais est composé de montagnes et de collines, ce qui favorise énormément l'érosion et la dégradation des sols et de l'environnement. En collaboration avec le gouvernement, la FAO, les ONGs, le HCR mettra en œuvre un programme de création de revenus et encouragera la construction de terrasses et vulgarisera les techniques nécessaires. Les bas-fonds seront aménagés pour permettre leur exploitation tout le long de l'année.

Le reboisement : Tous les programmes de construction de maisons sont couplés depuis 2005 avec des programmes de reboisement. Cette approche sera renforcée en 2006 avec l'appui de FAO, des autres Agences du Système des Nations Unies et des partenaires du HCR.

d. Project relatif à cette population bénéficiaire

06/AB/BDI/RP/370: Rapatriement et intégration des réfugiés Burundais.

Population bénéficiaire # 3 : Rapatriement des réfugiés congolais

a. Nombre et caractéristiques des bénéficiaires

Les réfugiés congolais vivant dans le camp de Gasorwe sont au nombre 5.674, ceux vivant dans le site de Gihinga sont au nombre de 1.865. Le nombre de réfugiés congolais urbains est estimé à 40.000 dans Bujumbura Mairie et Bujumbura rurale. Ces réfugiés suivent de près la situation dans leur pays et opteront pour un rapatriement volontaire si les conditions dans leur pays le permettent.

b. Principaux sites et types d'habitat :

Les réfugiés congolais au Burundi sont localisés dans les camps de Gasorwe en province de Muyinga, dans le camp de Gihinga en province de Mwaro, dans les provinces de Bujumbura Rurale et Bujumbura Mairie. Ils sont pour la plupart originaires du Sud Kivu.

c. Hypothèses et Contraintes:

Si le processus de transition politique en cours en RDC se termine en 2005 comme prévu et que la paix et la stabilité reviennent dans le pays, nous estimons qu'environ 10,000 parmi les 48 000 Congolais installés au Burundi opteront pour le rapatriement volontaire en RDC. Les autres attendront l'année 2007 pour rentrer au pays.

d. Project relatif à cette population bénéficiaire

06/SB/COD/RP/333 : Rapatriement et Réintégration des Réfugiés Congolais en DRC.

Thème 1 : Réintégration des rapatriés Burundais :

Justification du choix de ce thème :

Après plus de dix années d'exile les réfugiés Burundais ont commencé depuis 2002 à retourner par milliers au pays à la faveur des développements positifs enregistrés dans le processus de paix et dans la mise en œuvre des accords d'Arusha. Depuis 2002 plus de 230.000 Burundais ont été rapatriés principalement depuis la Tanzanie.

La plupart de ces rapatriés retournent dans des provinces où les maisons et les structures communautaires ont été détruites pendant la guerre.

Le programme de réintégration des rapatriés a pour objectifs d'assister les rapatriés à avoir une maison, à avoir accès aux soins de santé, à l'éducation, à disposer d'une activité génératrice de revenus et à jouir de leur droits civiques.

Basé essentiellement sur la stratégie des 4Rs, ce programme est mis en œuvre en étroite collaboration avec les Agences de développement et du gouvernement Burundais.

La coordination des activités de réintégration est assurée par la CIR au niveau de l'ONUB qui regroupe le PNUD, la Banque Mondiale, la CNRS et toutes les ONGs qui interviennent dans la réintégration.

Le programme de la réintégration sera axé en 2006 sur les activités traditionnelles de construction de maisons, d'écoles, de centres de santé avec un accent particulier sur les activités génératrices de revenus et les petits projets à impact rapide. Une approche visant à impliquer davantage les Agences de développement et les services techniques du gouvernement sera adoptée.

Hypothèses et Contraintes

La mise en œuvre du programme de réintégration dépend beaucoup de la disponibilité à temps de ressources financières, de la stabilité du pays, et de la volonté du gouvernement à mener à bon terme le processus de transition et surtout de sa capacité à résoudre pacifiquement les litiges fonciers.

Les élections présidentielles prévues cette année seront un tournant décisif pour la réintégration des rapatriés au Burundi.

Projet relatif à ce thème

06/AB/BDI/RP/370 : Rapatriement et Réintégration des Réfugiés Burundais.

Thème # 2: Réinstallation dans un pays tiers

(a) Justification du choix de ce thème

L'instauration de nouvelles politiques en matière de réinstallation semble devoir permettre au bureau de recourir davantage à cet outil de protection et solution durable, répondant ainsi à la nécessité de répartition plus équitable des responsabilités, en accord avec les buts formulés dans le cadre de l'Agenda pour la Protection. Au Burundi, quelques cas individuels ont pu être réinstallés pour des raisons de protection physique ou des raisons médicales. Néanmoins, un nombre

substantiel de réfugiés établis depuis de nombreuses années au Burundi font face à des difficultés croissantes de survie compte tenu des difficultés d'intégration locale formelle.

A la suite d'une mission d'appui conduite fin 2004 par le « Resettlement Hub » de Nairobi, un plan de travail a été établi en vue d'identifier un plus grand nombre de réfugiés pour lesquels la réinstallation constituerait la solution la plus adaptée.

Dans l'intervalle, et à la suite de l'attaque du centre de transit de Gatumba en Août 2004, des besoins additionnels sont nés, notamment au regard des réfugiés blessés et ultérieurement évacués pour des opérations chirurgicales et traitements non disponibles au Burundi. Dès le premier trimestre 2005, ces cas ont pour une part été soumis à la réinstallation pour raisons médicales selon une procédure d'urgence.

Enfin, des discussions avec le Siège ont été initiées, en vue d'examiner la faisabilité et l'opportunité d'une réinstallation de groupe pour les « rescapés » de Gatumba, dans le cadre de critères strictement définis selon les standards du HCR.

Les services techniques des Etats-Unis d'Amérique et du Canada chargés de la Réinstallation ont déjà fait part de leur intérêt à l'égard de ces deux derniers groupes.

En 2006, la Délégation va poursuivre les activités entreprises en 2005 telles que décrites ci-dessus :

- poursuite de la réinstallation des cas avec des besoins spécifiques de protection (sécurité physique, victimes de violence, femmes à risque, enfants non accompagnés, besoins médicaux et manque de perspectives d'intégration locale durable et formelle) ;
- poursuite de la réinstallation des « rescapés » de Gatumba.

(b) Hypothèses et contraintes:

Afin de maintenir la crédibilité et la transparence du processus de réinstallation, ce dernier suivra des critères stricts d'éligibilité et adhèrera aux SOPs (Standard Operating Procedures) existants. Les activités seront ainsi mises en œuvre de manière à éviter la création d'un pôle d'attraction, ainsi que d'entrer en conflit avec la solution durable que serait le rapatriement volontaire le cas échéant. Enfin, il convient de relever que les activités seront subordonnées au renouvellement de l'appui du « Resettlement Hub », sous la forme de déploiement de personnel additionnel qui apportera son expertise dans le cadre de l'identification des bénéficiaires et mènera les interviews et complètera les RRFs.

Le plan de réinstallation communiqué au Siège fait état des besoins/capacités comme suit :

- 1,500 réfugiés congolais (capacité du bureau : 200 réfugiés) : victimes de violences, femmes à risque, besoins médicaux, manque de perspectives d'intégration locale.
- 800 réfugiés congolais (capacité : nil sauf ressources additionnelles) : victimes de violence (« survivors »). (Ce nombre sera moins élevé si le processus peut déjà débuter au cours de l'année 2005.)

(c) Projet relatif à ce thème

06/AB/CCA/RE/505: Réinstallation de réfugiés de diverses nationalités du Burundi vers un pays tiers.

PART IV: MANAGEMENT

1. Management objectives

Poverty and insecurity due to demobilised but unemployed/underemployed ex-combatants continue to be the hallmarks of the Burundian working environment. The Office will continue with reintegration activities related to ongoing repatriation, spontaneous and UNHCR assisted, mainly from Tanzania. UNHCR is working closely, along with other UN agencies, with Burundian authorities to put in place law enforcement measures to stem security problems and thus ensure acceptable working conditions. Provision for evacuation of staff in critical security situations will be maintained.

All UNHCR Offices are located in towns classified as category “D” duty station and are currently in Phase III of the UN security Plan. Movements out of the immediate areas of all Offices are accompanied by armed escorts. Emphasis will be placed on training given that a substantial number of national staff members are joining in 2005.

UNHCR Burundi will strive to follow up on issues raised or to be raised by different audit missions, including improvements in asset management and operational support.

UNHCR is part of the UN Common System in Burundi and active member of its Security Management Team. Thus, its staff and families members are covered under the Common System's security plan. Security and evacuation plans will continue to be updated and tested according to MOSS benchmarks and compliance therein maintained.

2. Justification for post requirements and administrative budgets

The workforce of UNHCR Burundi as a whole comprises of staff on established posts, JPOs, UNVs and those deployed from the Swiss Cooperation. Branch Office Bujumbura coordinates the overall operational policy and is responsible for the administrative support of SO Ruyigi and FOs Muyinga & Makamba.

With regard to staffing, there is a need to realign our requirements, in the light of 2005 realities and expectations for 2006, in order to assure (a) operational needs in protection, resettlement, data management and programme implementation; and (b) general administrative and operational support.

As such, the following changes are proposed:

BO Bujumbura

- Relocation of post # 888A03, Snr. Repatriation Officer L-4 to BO Bujumbura from SO Ruyigi to guarantee better coverage of the whole operation since the post is for the entire country as well as monitors the repatriation database that is centralized in Bujumbura.
- Relocation of post # 441A13, Assoc. Community Services L-2 to FO Makamba to reinforce the team there given that BO Bujumbura already has staff members on L-4, L-3 and GL-6 in Community Services. Moreover Makamba covers an area that receives significant number of returnees.

- Relocation and re-titling of post # 441A15, Assoc. Repatriation Officer L-2 from BO Bujumbura to FO Makamba as Assoc. Protection Officer L-2 to improve the effectiveness of protection services to returnees in the zone.
- Discontinuation of post # 441A21, Telecoms Operator, FS4 to offset the cost of creating eight national posts and recruiting one UNV. Furthermore it is expected that with a Telecoms. Technician FS5 supported by one GL6, one GL5 and four Telecom Operators GL 4 the Telecoms unit is well staffed.
- Creation of the post of Field Safety Asst. GL6 to cater for Congolese refugees in Mwaro who were recently transferred from Gatumba. Given the high level of insecurity and threats to this group, following the August 2004 massacre, this post that is currently on TA is indispensable. The post will be based in BO Bujumbura.
- Creation of the post of Supply Asst. GL-6 to principally manage the AssetTrack system in view of the recent increase in number of assets in the operation.
- Creation of two posts of Telecoms Operator, GL-4 to complement the existing two posts and ensure 24 hour Radio room coverage in line with MOSS requirements. It should be noted that four Operators are currently working in the Radio room of which two are on TA.

FO Makamba

- Discontinuation of post # 441A58, Snr. Programme Clerk GL5 to create a new post of Field Asst. GL6. This is to reflect the non-decentralisation of IPs' decision-making structure to warrant the existence of a Programme counterpart and the need to increase the staffing on the monitoring of returnees.
- Discontinuation of post #441A65 Admin/Fin. Clerk GL4 to create a new post of Field Clerk GL4. It is expected that the Admin/Fin. Asst can adequately handle the unit with the support of the Supply Asst. and Snr. Secretary as necessary and given the importance of reinforcing the monitoring activities of the FO.
- Creation of the post of Database Clerk GL4 to focus on tasks related to management of returnees database.
- Creation of the post of Driver GL2 to ensure adequate coverage of the returnee provinces under FO Makamba supervision.

SO Ruyigi

- Relocation and re-titling of post # 888A13 Assoc. Field Officer L-2 to create Assoc. Reintegration Officer L-2 in FO Muyinga to reflect the changing realities and emphasis of the SO and growing needs to reinforce reintegration activities in Muyinga's five provinces.
- Discontinuation of post # 888A25, Snr. Protection Clerk GL5 to create the post of Snr. Field Clerk (Reintegration) GL5 to reflect the growing needs of returnees and absence of refugees of concern to the SO.
- Recruit one UNV Assoc. IT Officer and creation of post of IT Asst., GL6 to provide effective IT assistance for SO Ruyigi and FO Muyinga based on large number of users and Project Profile database requirements as well as practical difficulties of providing support from Bujumbura.

FO Muyinga

- Creation of the post of Field Asst. GL6 to reinforce the monitoring team in coping with the growing needs of returnees in the area.
- Discontinuation of the post # 888A57 Admin./Fin. Clerk GL4 to create the post of Field Clerk GL4 to reflect growing needs for monitoring activities and changing priorities of the FO as well as the need for offsets to justify post creations.
- Discontinuation of the post # 888A58 Secretary GL4 to create the post of Field Clerk GL4 for same reasons as above.
- Creation of the post of Driver GL2 to provide adequate support for the monitoring team in coverage of assigned area.

Justification for 2006 Administrative Budgets

The Administrative Budget for UNHCR Burundi proposed for 2006 is US\$2,002,500 as compared to US\$ 12,498,907 for 2005. The 2005 budget includes about US\$ 9,191,907 for posts charged to Temporary Assistance that will be mainstreamed into regular staffing in 2006. Therefore there is an effective reduction of US\$1,304,500. The breakdown by location is as follows:

BO Bujumbura: US\$ 1,237,000
 SO Ruyigi: US\$ 765,500

The reduction reflects the expectation that the operation will stabilize in 2005 and major purchases to start up Offices would have been accomplished. Furthermore as staff members are nominated on posts the need for frequent and protracted missions will be reduced. Installation of PAMA, already paid for, in 2005 should also reduce communication